



HAL
open science

Espaces naturels littoraux protégés jouxtant des espaces habités : quand la vulnérabilité des territoires côtiers tient à la complexité des configurations et à la diversité des intérêts

Julien Guerrero

► To cite this version:

Julien Guerrero. Espaces naturels littoraux protégés jouxtant des espaces habités : quand la vulnérabilité des territoires côtiers tient à la complexité des configurations et à la diversité des intérêts. Congrès du centenaire de l'UGI, Vulnérabilité des territoires côtiers exposés aux risques d'érosion et de submersion, Jul 2022, Paris, France. hal-03737806

HAL Id: hal-03737806

<https://hal.science/hal-03737806>

Submitted on 25 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espaces naturels littoraux protégés jouxtant des espaces habités : quand la vulnérabilité des territoires côtiers tient à la complexité des configurations et à la diversité des intérêts

Julien GUERRERO

Univ. Littoral Côte d'Opale, Univ. Lille, ULR 4477 – TVES – Territoires Villes Environnement & Société, F-59140
Dunkerque, France

Contexte

Nous commencerons par brièvement expliciter notre titre afin de souligner la spécificité de ces configurations auxquelles nous nous intéressons :

- il s'agit d'espaces *naturels*, ce qu'a priori tout le monde se représente aisément, même si dans la réalité le caractère « naturel » est souvent discutable ;
- ces espaces sont *littoraux*, c'est-à-dire qu'ils sont à proximité immédiate de la mer – par exemple des zones dunaires, des zones boisées, des zones de marais – ;
- ils sont alors à distinguer d'espaces *bâtis* littoraux – qui sont souvent des espaces *habités* littoraux –, lesquels ont polarisé les travaux sur les risques et les vulnérabilités au motif qu'il y avait là plus d'enjeux ;
- parfois cependant, ces espaces naturels en première ligne sont peu profonds et *jouxtent* des espaces habités en arrière, de telle façon que l'ensemble se retrouve à portée d'aléas marins à plus ou moins long terme ;
- enfin, l'espace naturel peut faire l'objet de statuts de *protection* plus ou moins forts – par exemple réserve naturelle, terrain du Conservatoire du littoral, site Natura 2000 ou site classé, pour ne citer que les plus connus.

C'est donc sur cette dernière configuration particulière que nous nous concentrons dans nos travaux, en nous demandant comment notre société perçoit et entend gérer de telles situations exposées à l'érosion ou la submersion.

Méthodologie

Nous travaillons sur 4 terrains d'étude, qui partagent cette configuration tout en ayant leurs particularités :

- le platier d'Oye (62),
- la rive nord de la baie d'Authie (62),
- la falaise du Cap Romain (14),
- et la casse de la Belle Henriette (85).

Notre méthodologie a consisté pour l'essentiel :

- à mener des entretiens – exploratoires puis complémentaires – auprès de professionnels ayant des responsabilités vis-à-vis du sujet et/ou de ces terrains,
- et à soumettre un questionnaire à une centaine de riverains de chaque site – résidents principaux comme secondaires.

Les analyses étant en cours, nous ne vous livrerons que quelques résultats, mais nous vous invitons surtout à une réflexion sur ces configurations en question.

1. Des complexités sous-estimées

On a pu considérer pendant un temps qu'il ne se présentait pas de complexité particulière tant que de la « nature » se trouvait en première ligne, qu'elle jouait un rôle tampon, et que nos « enjeux » n'étaient pas directement exposés. À l'inverse, il y aurait une complexité évidente à gérer des situations dépourvues d'une zone tampon.

Au risque de surprendre, nous aurions maintenant tendance à soutenir l'inverse, c'est-à-dire que :

- dans la premier cas, l'éventail des décisions possibles est finalement assez restreint, même si bien sûr la mise en œuvre concrète de la décision retenue, quelle qu'elle soit, ne sera pas facile – mais il s'agira donc de *difficulté* plus que de *complexité* – ;
- dans le second cas, l'éventail des décisions possibles sera cette fois plus large que l'on pouvait le supposer.

1.1. Une complexité pratique

Soulignons d'abord une complexité pratique. Si l'on considère les quatre stratégies classiques – laisser-faire, défense dure, défense douce et recul –, alors, dans le cas où les hommes se sont installés au plus près de la mer, a priori l'on n'a plus vraiment le *temps* de se permettre de laisser faire, ni vraiment la *place* au-devant du bâti pour développer une défense douce réellement efficace. Aussi, il reste généralement à envisager les ouvrages lourds ou le recul des enjeux, en une alternative simple : rester ou partir ?

Qu'en est-il lorsque de la « nature » se trouve devant et que le bâti n'est pas loin derrière ? Dans ce cas :

- le laisser-faire retrouve une raison d'être puisque l'on a plus de *temps* avant que les enjeux habituels soient affectés, en dissociant tout de même :
 - o le laisser-faire choisi (c'est-à-dire que les parties prenantes ont réfléchi ensemble et approuvent l'idée de tenter cela),
 - o et le laisser-faire subi (c'est-à-dire que les parties prenantes voudraient agir mais ne parviennent pas à s'accorder sur un mode d'action en particulier, et en attendant rien ne se passe) ;
- il y a cette fois plus de *place* pour envisager une défense douce substantielle, en dissociant ici :
 - o une défense douce « classique », avec des matériaux et des techniques non forcément issus de la nature ni du territoire même,
 - o et une défense douce qualifiable de « Solution Fondée sur la Nature », s'appuyant plutôt sur des processus naturels et locaux ;
- la défense dure pourra être envisagée :
 - o soit au plus près de la mer, par exemple au moyen d'énrochements,
 - o soit au plus près des hommes, par exemple au moyen d'une digue ;
- quant au recul stratégique, il pourra être conçu en deux temps :
 - o à court terme, on accepterait un recul du trait de côte mais pas encore du bâti, et l'on accompagnerait ce recul,
 - o à plus long terme, on organiserait un recul intégral – du trait de côte, de l'espace naturel et de l'espace habité.

On voit donc que dans certains cas l'espace naturel est voué à se contracter – c'est le *coastal squeeze* –, dans d'autres on va chercher à le conserver, quitte à devoir pour cela le déplacer.

Mais au fond, pourquoi se soucier autant de cet espace naturel si ce n'est en théorie qu'une simple zone tampon, une sorte de « pare-chocs » qui aurait justement vocation à encaisser les coups ? S'il est mis sens dessus dessous par la mer – qui est aussi la nature –, cela doit-il vraiment nous inquiéter dès aujourd'hui ? Ou se souciera-t-on surtout de notre espace habité le jour où la question se posera, c'est-à-dire où le « pare-chocs » ne jouera plus son rôle ?

Or on pressent bien des remarques et des objections à ces questionnements :

- d'une part, ce jour-là on ne pourra pas remplacer facilement ce « pare-chocs », on ne peut donc qu'entretenir le « pare-chocs » actuel, du moins si l'on y parvient ;
- d'autre part, *ce n'est pas* un simple « pare-chocs » évidemment.

1.2. Une complexité sociologique et une complexité écologique

C'est ainsi que l'on touche à d'autres complexités, sociologique et écologique, qui recouvrent de nombreuses dimensions et dont voici simplement quelques éléments issus de la passation de notre questionnaire.

« Quelle importance a le site pour vous entre 1 et 9, si 1 correspond à "ça ne représente rien pour moi" et 9 correspond à "c'est toute ma vie" ? »

Bien que cette question soit très sommaire, elle donne une première approche : nous y avons recueilli toutes sortes de réponses, de 1 jusqu'à 9, et voici les notes *moyennes* obtenues globalement (438 enquêtés) puis pour chaque site.



« Qu'est-ce qui vous plaît le plus sur le site ? »

À cette question, le terme « nature » et ses dérivés (« naturel », « côté naturel », « aspect naturel ») revenaient très souvent. Plus étonnant peut-être, la notion du « sauvage » revenait aussi fréquemment alors qu'elle peut surprendre dans des espaces peut-être naturels mais néanmoins très façonnés par l'homme.

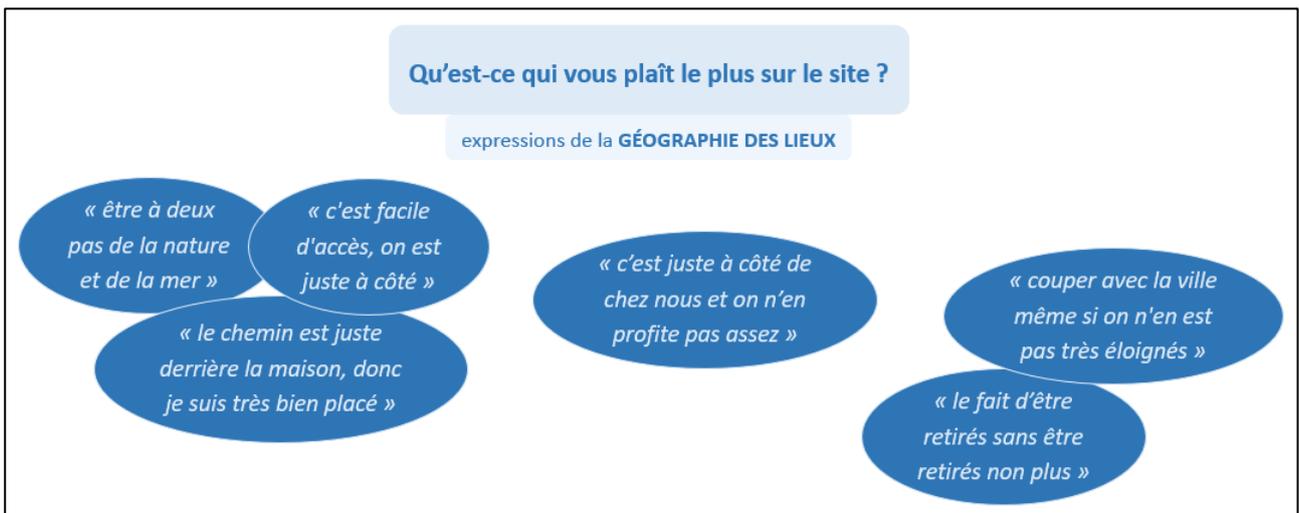


Voici à présent quelques verbatim exprimés à cette même question par des enquêtés du platier d'Oye, en sachant que nous avons obtenu des verbatim similaires sur les autres sites :

- d'abord des expressions relatives au *bien-être* (c'est « calme », c'est « apaisant », « on s'y sent bien », « on se sent libre », « je ne me lasse pas d'en faire le tour », « on se vide la tête après le boulot ») ;



- puis des expressions relatives à la *géographie des lieux* (on est « à deux pas de la nature et de la mer », « c'est facile d'accès » – d'ailleurs « on n'en profite pas assez » –, « on coupe avec la ville même si on n'en est pas très éloignés ») ;



- enfin des expressions plus *insolites* mais révélatrices (c'est « un lieu d'exception », on a « l'impression d'être dans un autre monde », « pendant les confinements c'était un cadeau », « c'est mon passé », « c'est notre patrimoine », ou encore « ça change tout le temps », et « la nature ne triche jamais »).



« Selon vous, si à l'avenir la mer vient plus souvent sur le site, est-ce que la nature y sera plus ou moins riche qu'aujourd'hui ? »

Les réponses révèlent ici :

- que beaucoup craignent un appauvrissement de la nature littorale (48 %),
- que très peu s'attendent à son enrichissement (7 %) ou son maintien (8 %),
- tandis que près d'1 enquêté sur 6 ne la voit ni plus riche ni moins riche ni identique mais simplement *différente* (15 %), plus riche par certains aspects et moins par d'autres, notamment après qu'elle se serait *adaptée*.

Les autres ne se prononçaient pas ou étaient trop hésitants (22 %).

Il apparaît donc que :

- sur le plan *sociologique*, même si les riverains ne sont pas propriétaires de l'espace naturel comme ils le sont souvent de leur logement, ils s'en soucient vivement, presque autant que de ce qu'ils ont en propre ; ces espaces naturels ne sont plus des marges pouvant se laisser ronger aussi longtemps que l'on n'est pas dans une situation critique, on leur accorde au contraire suffisamment d'importance pour s'émouvoir qu'ils soient, eux, déjà, dans une situation critique ; ainsi, l'idée de « se défendre contre la mer » devient plus complexe ;
- sur le plan *écologique*, l'idée de « protéger la nature » gagne aussi en complexité quand la nature se *heurte* elle-même – nature marine contre nature terrestre –, a fortiori quand l'espace naturel est protégé au titre de sa valeur écologique, c'est-à-dire que l'on s'engage a priori à ce qu'il *ne soit pas* heurté ; la société civile et la puissance publique apparaissent alors indécises quant à l'attitude à adopter devant cette apparente *dégradation* – par la mer et non par l'homme cette fois – d'un espace dit remarquable.

3. Nouveaux enjeux + nouveaux aléas = nouveaux risques

Tout cela nous ramène au principe selon lequel le risque est la combinaison d'un aléa et d'un enjeu, principe qu'il ne s'agit pas de remettre en cause mais de rafraîchir à la lumière de ces situations.

On suggère habituellement – et Stéphane Costa l'a rappelé dans les médias – qu'il ne faut plus allonger la liste des enjeux exposés et potentiellement vulnérables sur le littoral, or dans notre cas on assiste *aussi* à un allongement de la liste des enjeux, non pas parce que l'on *ajoute* des enjeux, quantitativement, mais parce que, qualitativement, on *reconnaît le titre d'enjeu* à des éléments déjà présents, on *crée de l'enjeu* à partir de l'existant.

En parallèle, les complexités sociologique et écologique précédemment évoquées s'appliquaient déjà *sans changement climatique*, c'est-à-dire rien qu'avec les épisodes classiques de tempêtes, d'érosion et de submersion. Le changement climatique va *se surimposer* à cela – par l'élévation certaine du niveau marin et une modification possible du régime des tempêtes, pour ce qui nous concerne.

En définitive, puisque se dessinent à la fois de nouveaux enjeux et de nouveaux aléas, on voit émerger de nouveaux risques, au sein desquels vont jouer de nouvelles vulnérabilités. Vulnérabilités des objets eux-mêmes (le bâti, la flore, la faune...), mais aussi de la société dans sa capacité de réponse.

2. Trouver un cap commun...

En effet, si la situation est *complexe*, c'est-à-dire s'il y a de nombreux paramètres à intégrer afin de s'accorder sur un cap commun, alors en plus des perturbations externes classiques on va connaître de perturbations internes. Lesquelles peuvent d'abord être positives parce que constructives (des hésitations, des désaccords, des débats), mais qui peuvent s'enliser (des tiraillements, des contradictions, de l'indécision, des tensions, de l'impatience) et finir par être vraiment bloquantes (de la lassitude, de l'inertie), et ce blocage créera de la vulnérabilité.

2.1. Perception des lieux

Prenons l'exemple d'une *contradiction*. À la question « qu'est-ce qui vous plaît le plus sur le site ? », un riverain de la baie d'Authie répond : « le côté sauvage, le côté changeant surtout, c'est toujours différent selon la marée et la luminosité ». Or à la question « quelle est votre principale inquiétude pour le site ? », la *même* personne répond : « le gros problème, c'est le cours de l'Authie, qui change suivant l'ensablement et se rapproche de la côte ». Autrement dit, on entend une posture en demi-teinte vis-à-vis de la capacité de changement de la nature, que l'on dit apprécier mais finalement de façon conditionnelle.

Prenons maintenant l'exemple d'un *tiraillement*. À la question « quelle importance a le site pour vous entre 1 et 9 ? », une riveraine du platier d'Oye répond : « 9 pour la plage, la mer, mais 1 pour la réserve, parce qu'au contraire ça a empiré, c'était mieux avant, c'était plus naturel ». On entend donc aussi les *tensions* suscitées par les statuts de protection, et cette personne de poursuivre par ce discours que nous avons régulièrement entendu : « petite, j'allais partout dans les dunes ; maintenant, on ne peut aller nulle part ; la réserve, ça ne rapporte que des écolos qui ne connaissent rien à la vraie vie, des gens pas d'ici qui décident des choses alors que nous, on connaît ».

2.2. Gestion des lieux

En matière de décision justement, nous leur montrions deux schémas théoriques – l'un représentant un espace habité à l'avant et un espace naturel à l'arrière (cas A), l'autre représentant au contraire un espace naturel à l'avant et un espace habité à l'arrière (cas B) –, et chaque fois nous leur demandions d'opter pour une méthode parmi cinq : laisser-faire, défense dure près de la mer, défense dure près des hommes, défense douce, et recul (que nous préférons appeler « déplacement »). Puis nous procédions de même vis-à-vis du cas pratique, concret, qu'ils avaient près de chez eux.

« Que feriez-vous s'il y a du *bâti* à l'avant ? »

Les réponses de l'ensemble des 438 enquêtés sur les quatre sites montrent sans surprise une préférence nette (58 %) pour la défense dure, sans distinction ici entre « près de la mer » ou « près des hommes » puisque cela revient au même. Viennent ensuite le déplacement (20 %) et la défense douce (16 %) ; très peu de laisser-faire (3 %). Nous avons également représenté les « hésitations et combinaisons » (2,5 %), c'est-à-dire lorsque les enquêtés ont insisté pour citer plusieurs méthodes, soit par hésitation « l'une ou l'autre », soit par combinaison « l'une et l'autre ».

« Que feriez-vous s'il y a de la nature à l'avant ? »

Les résultats diffèrent considérablement. La défense douce et le laisser-faire augmentent fortement (respectivement 49 % et 14 %) ; le déplacement apparaît beaucoup moins nécessaire (2 %) et la défense dure nettement moins souhaitable (29 %), avec toutefois une préférence claire pour une défense dure près de la mer (22 %) plutôt que près des hommes (7 %), c'est-à-dire pour s'interposer entre la nature marine et la nature terrestre.

« Que feriez-vous sur le site près de chez vous ? »

Lorsque l'on passe de la théorie à la pratique, on constate une relative correspondance mais aussi plus de tiraillements encore : la défense douce reperd des suffrages (33 %), la défense dure – plus rassurante – en regagne (37 %), toujours en la plaçant plutôt près de la mer (27 %), mais l'idée de la placer près des hommes fait son chemin (10 %). Les enquêtés insistent également davantage quant à des hésitations et des combinaisons entre plusieurs stratégies (13 %).

Par rapport à ce que vous prévoyez dans le cas B, pensez-vous que des statuts de protection dans le cas C vous aideraient ? vous gêneraient ? seraient sans influence ?

Les réponses sont aussi très hétérogènes, toutefois le plus intéressant ici était surtout d'entendre que cette notion d'aide ou de gêne est *indépendante* de la stratégie choisie. En particulier :

- on peut penser à une certaine logique selon laquelle « je veux défendre lourdement, donc les statuts de protection vont me gêner, et vice versa » ;
- mais nous avons aussi entendu des logiques croisées, telles que :
 - o « je veux défendre lourdement près de la mer pour préserver également l'espace naturel, donc les statuts de protection vont m'aider car cette *préservation* de l'espace naturel est aussi leur objectif »,
 - o ou, au contraire, « je ne veux pas défendre lourdement, je veux totalement laisser faire la nature, donc les statuts vont me gêner car eux impliquent une gestion trop *interventionniste* ».

Tout cela illustre toujours plus la complexité de ces cas de figure.

3. Un peu de prospective

Nous terminerons par un peu de prospective territoriale en écho au thème du congrès, *Le temps des géographes*.

3.1. Cadre théorique et limites

Il nous a paru intéressant de reprendre le schéma conçu par Catherine Meur-Férec et Valérie Morel en 2004, lequel montre l'apparition d'un « espace de risque » quand les installations humaines sont venues au plus près d'une côte qui tend à reculer mais que l'on cherche à fixer.

Nous avons cherché à actualiser et améliorer ce schéma de deux principales façons :

- en le projetant sur du plus long terme (jusqu'en 2100, en y représentant mieux l'accélération de la tendance au recul du fait du changement climatique) ;
- en y intégrant un espace naturel subsistant à l'avant afin de conceptualiser l'état et l'évolution des configurations qui nous intéressent.

Bien entendu, il faut garder à l'esprit que les échelles spatiale et temporelle et les trajectoires sont ici arbitraires et approximatives, et qu'ainsi toutes les projections réalisées demeurent extrêmement théoriques. Cependant, elles facilitent la compréhension des principales données du problème.

3.2. Tenir la (les) ligne(s)

Commençons par des scénarios où la doctrine est de tenir la ligne, ou *les* lignes.

Dans le cas « classique » représenté par le schéma originel, on est venu construire jusqu'au trait de côte, puis on a fixé la ligne.

On peut aussi imaginer que les installations humaines se sont rapprochées *plus lentement* du rivage, et que cette progression a été interrompue *avant* qu'elles l'atteignent. (Nous avons lié cette interruption de la progression à la loi dite « loi littoral » de 1986 puisqu'elle nous vient forcément à l'esprit, toutefois cette rupture peut avoir bien d'autres motifs et survenir à bien d'autres dates.) L'espace naturel subsistant, qui alors ne nous importerait guère, disparaîtrait progressivement – ce ne serait qu'un « pare-chocs » –, puis on fixerait la ligne.

En revanche, il se peut qu'on donne un jour de l'importance à cet espace naturel subsistant, du fait de l'évolution de notre regard sur la nature et/ou de l'instauration d'un statut de protection. Dans ce cas :

- soit on le laisse effectivement disparaître peu à peu, puis on fixe ;
- soit, *parce qu'on en a fait un enjeu*, on s'y refuse, et on essaye de fixer le trait de côte « entre nature et nature » de façon plus ou moins douce ou dure, ce qui crée *aussi* un « espace de risque » mais d'un *autre* risque.

3.3. Composer avec les lignes

À présent, construisons des scénarios supposant un changement de la doctrine, c'est-à-dire une acceptation de *composer* avec les lignes.

On peut imaginer une première situation « classique », proche du schéma originel, où :

- on aurait construit jusqu'au trait de côte puis fixé la ligne ;
- or, en voyant le risque s'accroître avec le temps, on se résoudrait finalement à une forme de sagesse et à un recul progressif de nos enjeux bâtis, au fur et à mesure que le trait de côte tendrait à reculer par lui-même ;
- voire, un jour peut-être, on reculerait ces enjeux bâtis *plus vite* encore afin de recréer la zone tampon initialement sacrifiée.

Dans une autre situation :

- on n'aurait *pas* construit jusqu'au trait de côte, c'est-à-dire qu'un espace naturel – a priori non valorisé – aurait subsisté entre la mer et nos enjeux bâtis ;
- puis on aurait donné de l'importance à cet espace naturel, mais la mer le rongerait ;
- alors, le jour où il disparaîtrait complètement et où nos enjeux bâtis se retrouveraient donc à leur tour en première ligne, on déciderait de reconstituer cet espace tampon, mais alors il faudrait reculer le bâti *plus vite* que ne tend à reculer le trait de côte.

Enfin, dans un scénario encore plus complexe et peut-être plus proche de la réalité actuelle et à venir :

- on n'aurait pas construit jusqu'au trait de côte ;
- puis on aurait donné de l'importance à l'espace naturel au point de chercher d'abord à le fixer ;
- or en voyant cet *autre* risque s'accroître avec le temps on renoncerait à s'obstiner ;
- donc l'espace naturel se contracterait, ce qui nous déplairait puisqu'on s'y serait attachés ;
- donc on finirait par reculer *aussi* notre bâti, et de préférence *plus vite* que ne tend à reculer le trait de côte afin que la zone tampon retrouve une épaisseur moins critique.

Ces scénarios, qui pourraient être déclinés à l'infini, nous semblent bien illustrer la précarité de ces configurations.

Conclusion

Il ressort de toutes ces réflexions les idées maîtresses suivantes :

- que les espaces littoraux soient « habités » ou « naturels », il n'y a plus guère d'espaces « sans enjeux » – donc sans risques – sur notre littoral français, puisque même les « marges » que sont les espaces naturels littoraux contribuent à répondre aux défis de l'époque :
 - o elles servent de refuge à une biodiversité en crise,
 - o elles nous servent de tampon face à un climat en crise,
 - o elles nous servent à nous ressourcer en cas de crise sanitaire ;
- souhaite-t-on dès lors les protéger au point de s'interposer entre la nature marine et la nature terrestre ?
 - o le faut-il ? (est-ce pertinent ? approprié ?)
 - o pourquoi ? (au nom justement de la nature et de sa « préservation » ?)
 - o comment ? (y compris au moyen de techniques peu « naturelles », si nécessaire ?)
- les hésitations ainsi suscitées :
 - o peuvent être une force (les hésitations invitent à approfondir la réflexion et créent un terreau fertile aux démarches de co-construction),
 - o mais semblent à ce jour demeurer une faiblesse (les hésitations augmentent le risque d'inertie tandis que les phénomènes ne ralentiront pas) ;
- dans tous les cas de figure, il y aura une vulnérabilité croissante à adopter une vision fixiste *des* lignes littorales.